

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DÉCISION 2026-61

Je soussigné, Bernard Soul, Maire de Domfront en Poiraise,

Vu l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat et en application de l'article 28 du code des marchés publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 Juin 2026 de délégation du Conseil Municipal au Maire et notamment son 4° « le maire peut, par délégation des attributions consenties par le conseil municipal, « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Vu le Budget Primitif 2026 et notamment les opérations « 100059 – Voirie » et « 100067 – Voirie Rue du Colombier »

Considérant l'appel d'offres pour le programme de travaux de voirie 2026 lancé le 4 juin 2026 et la date de remise des offres du 26 juin 2026 à 12h00.

Considérant la commission d'appel d'offres, réunie le 10 juillet 2026, qui a procédé à l'évaluation des offres selon les critères énoncés dans l'avis de publicité, à savoir :

- Prix : 70% de la note globale,
- Valeur Technique : 30% de la note globale.

Considérant les résultats de l'analyse desdites offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

	Entreprise	Montant de l'offre HT en €
Lot 1 – Réaménagement de la rue du Colombier	SAS Pigeon TP Normandie	118 747,20
Lot 2 – Travaux d'entretien de chaussées	Courteille TP SARL	124 852,85
Lot 3 – Travaux d'éclairage de la rue du Colombier	Société Nouvelle EJS SARL	18 064,60
Total HT		243 600,05

Accusé de réception en préfecture
061-200059194-20260813-DECISION2026_61-AU
Date de télétransmission : 03/09/2026
Date de réception préfecture : 03/09/2026

- **DÉCIDE** de retenir et signer les offres proposées par :
 - ✓ **SAS PIGEON TP NORMANDIE** (SIRET 388 802 415 00058) – La Garenne – 50220 DUCEY LES CHERIS pour son offre pour le lot 1 – Réaménagement de la rue du Colombier d'un montant de 118 747,20 € HT soit 142 496,64 € TTC.
 - ✓ **COURTEILLE TP** (SIRET 310 189 311 00015) – Impasse Les pièces – 61350 PASSAIS-VILLAGES pour son offre pour le lot 2 – Travaux d'entretien de chaussées d'un montant de 124 852,85 € HT soit 149 823,42 € TTC.
 - ✓ **SN EJS** (SIRET 500 555 081 00032) – 12 Rue du Gué Thibout – 61700 DOMFRONT-EN-POIRAIE pour son offre pour le lot 3 – Travaux d'éclairage de la rue du Colombier d'un montant de 18 064,60 € HT soit 21 677,22 € TTC.
 - ✓ Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2026 au chapitre 23 à l'article 2315.

Domfront en Poiraise, le 13/08/2026

Le Maire,
Bernard SOUL

